

Décision

Générale

colonial

Décision n° 11 du 6 janvier 19690 :

n° 11

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé pour les années scolaires 1958-1959 et 1959-1960, une aide scolaire annuelle de cent cinq mille francs Métro au jeune Abdourhaman Mohamed Ismaël, hospitalisé à l'Hôpital Trousseau à Paris et inscrit aux Cours de « Votre Ecole chez Vous ». Cette aide sera versée à Monsieur le Directeur de « Votre Ecole chez Vous », C.C.P. Paris 352.54. La dépense est imputable au Budget local, chap. 57, art. 1er, § 1.